

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

## **DELIBERATION DDB2021\_012**

Nombre de membres du bureau	
en exercice	54
Présents	46
Votants	50
Pouvoirs	4

Date de convocation du Bureau communautaire  
délibérant du Grand Périgueux le

**LE 18 mars 2021**, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DÉLIBÉRANT DU GRAND PERIGUEUX, dûment  
convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la  
présidence de  
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **POINT COMPLÉMENTAIRE : LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE DÉFINITION TOURISTIQUE SUR LE VILLAGE VACANCES DE SORGES-ET-LIGUEUX - POINT DELIBERANT**

#### **PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COUNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. JAUBERTIE, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CAREME, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. CHAPOUL, M. VADILLO

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. REYNET, M. MALLET, M. VIROL, M. CHANSARD

#### **POUVOIR(S) :**

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADIS  
Mme SALOMON donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. GUILLEMET donne pouvoir à M. NOYER  
M. SERRE donne pouvoir à M. PASSERIEUX

**POINT COMPLÉMENTAIRE : LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE DÉFINITION D'UN PROJET D'ANIMATION TOURISTIQUE SUR LE VILLAGE VACANCES DE SORGES-ET-LIGUEUX - POINT DELIBERANT**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs.

**Considérant que** le Grand Périgueux dispose d'un village vacances sur la commune de Sorges-et-Ligueux-en-Périgord. Ce village vacances, créé à la fin des années 70 par la commune comporte 50 logements pour un total de 253 lits, un pavillon central et des équipements sportifs : la piscine intercommunale et, depuis peu, un fronton et un court de tennis. En temps normal, le site est ouvert 15 semaines par an environ (de fin mai/début juin jusqu'à la mi-septembre).

**Qu'**actuellement la gestion du site est assurée par l'association « villages vacances de France » (VVF), qui bénéficie d'un bail civil courant jusqu'à la fin 2021.

**Que** financièrement cette opération génère un loyer de 28 000 € ht ainsi qu'une participation aux frais d'entretien de la piscine à hauteur de 7 000 €. Cette opération est purgée d'emprunts. Par ailleurs 140 000 € de provisions pour grosses réparations, propriétés du Grand Périgueux, sont mobilisables pour le gros entretien ou la rénovation du site.

**Que** depuis plusieurs années, VVF soutient que l'exploitation du village génère un déficit opérationnel et en conséquence a sollicité des réductions de loyers. Ainsi depuis 2014 le loyer a été progressivement revu à la baisse et est passé de 67 000 € à 28 000 €, à la faveur notamment de l'extinction de la dette affectée au site. Afin de rétablir l'équilibre opérationnel du site, VVF préconisait une rénovation complète, estimée à 1,5 M€, et l'application d'un loyer limité à 40 000 €.

**Considérant que** l'année 2020 aurait dû voir émerger un projet de redynamisation du site mais cela n'a pu avoir lieu. D'ailleurs, VVF n'a pu ouvrir le site cet été du fait de la pandémie.

**Qu'**en conséquence le Grand Périgueux l'a affecté, avec l'accord de l'exploitant, au dispositif « vacances apprenantes ».

**Que** le Grand Périgueux a saisi VVF en septembre 2020 afin de connaître son intention quant à ce site.

**Que** par courrier du 12 novembre, le Directeur général de VVF a répondu :

*« Nous souhaiterions (...), porter une étude, financée, permettant d'affiner une programmation rapidement et un projet de rénovation cadré. Ceci permettra de lier le VVF avec les enjeux du territoire, l'animation et la programmation touristiques et culturelles de l'agglomération ».*

**Considérant que** cette perspective mérite d'être explorée, d'autant que VVF dispose d'un bureau d'étude spécialisé en interne à son organisation. Le 25 février, l'équipe de VVF ingénierie, filiale nouvellement créée du groupe VVF, a présenté sa démarche. Elle propose une étude de 2 mois environ sur le « repositionnement » du village vacances de Sorges et Ligueux.

**Que** cette étude aura pour objectif :

- d'auditer le site, de réaliser une étude d'environnement

- de proposer, en lien avec les attentes des élus, un commercial du site et de définir un modèle

**Que** cette étude, qui coûtera 32 800 € ht frais annexes inclus, peut être cofinancée à hauteur de 50 % par le Conseil Régional.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Approuve le lancement de l'étude avec VVF ingénierie
- Approuve le plan de financement suivant :

	Montant ht	
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	16 400 €	50 %
Grand Périgueux	16 400 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>32 800 €</b>	

- Autorise le Président à solliciter une subvention du Conseil Régional à hauteur de 50 % du coût de l'opération

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 02/04/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 02/04/2021	Périgueux, le 02/04/2021
	Le Président, Jacques AUZOU

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE**

**Exercice budgétaire : 2021**

**Identification de l'Association**

Nom de l'Association : LACOPTE AU FIL DES PASSIONS

N° Siret :

Nombre d'adhérents de l'Association : 100

Date de la dernière assemblée générale :

Nom et prénom du président : Alain CELERIER (Correspondant de la manifestation)

Adresse La Reille – Chemin du lac Noir – 24 380 LACROPTÉ

06 15 59 44 55

[Lacopte.aufilidespassions@laposte.net](mailto:Lacopte.aufilidespassions@laposte.net)

**Identification du projet :**

**Quel est votre projet ?**

Notre projet consiste à porter l'organisation de la troisième édition de la vannerie et de l'Artisanat d'Art de LACROPTÉ les 19 et 20 juin 2021.

Il s'agit au cours de ces journées de rassembler un public le plus large possible autour des métiers de la vannerie, historiquement de tradition locale et des arts.

De l'initiation aux techniques rudimentaires à la présentation au public des œuvres réalisées par les artisans, c'est une manifestation ouverte à tous, à la fois culturelle et festive.

**Quel est le programme d'animation prévu ?**

19 juin 2021

Journée d'initiation à la vannerie animée par des professionnels. Une vingtaine de stagiaires peuvent être accueillis. Les jeunes sont tout spécialement conviés pour découvrir les métiers de la vannerie.

20 juin 2021

Présenter au public une exposition la plus large possible de vanneries châtaignier et osier réalisées par des artisans venus de tous les horizons.

Présenter au public une exposition de réalisations artistiques artisanales diversifiées et originales.

Environ 60 exposants sont attendus pour cette journée. Une magnifique exposition d'Orchidées, issues de la création artisanale sera présentée dans notre Eglise au côté d'une exposition de Peinture réalisée par le « club Peinture » de l'Association.

gratuite de 09H00 à 18H00).

Il serait raisonnable de compter sur 3000 à 4000 visiteurs étalés sur la journée du 20 juin 2021 (entrée

### Quel est le nombre de personnes attendues ?

Enfin, un travail d'affichage et de diffusion de flyers informera le plus grand nombre de l'évènement. possible le dossier de presse de l'évènement auprès des médias.

Structurellement, nous disposons d'une cellule communication chargée de diffuser le plus largement Nous agissons également via une adresse Facebook pour promouvoir nos actions.

soutenu. C'est enfin le livre (textes et photos) de l'histoire de la Vannerie à LACROPTÉ. En matière de communication, nous avons réalisé un site dédié à la fête de la vannerie [www.vannerie-lacropte.site/w.fr](http://www.vannerie-lacropte.site/w.fr). Ce site permet de présenter au public les objectifs opérationnels recherchés, de donner des informations pratiques pour les visiteurs et mettre en avant les organismes nous ayant année de manière exceptionnelle (découverte des métiers de la vannerie et des Arts en général).

Les jeunes sont particulièrement conviés à la journée d'initiation que nous espérons promouvoir cette Cette manifestation s'adresse à tous les publics, locaux, départementaux ou issus du tourisme.

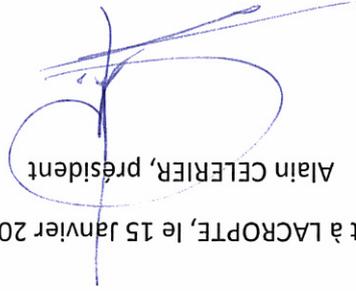
### Qui comptez-vous inviter et comment allez-vous les informer ?

1. Faire connaître notre village à travers son histoire et plus particulièrement son importante activité vannière pratiquée courant XIXème et XXème siècles. Les deux premières éditions de la fête de la vannerie et de l'Artisanat d'Art (2017 et 2019), ont largement contribué à organiser et lancer cette manifestation.
2. Par extension, tous les domaines de la création d'Artisanat d'Art en Périgord sont conviés à cette manifestation et ainsi contribuent au développement de l'attractivité artisanale du territoire.
3. Faire découvrir le métier de vannier à un public le plus large possible au sein du territoire et ainsi susciter des vocations (parmi les jeunes et moins jeunes). Cette démarche peut être qualifiée d'intérêt public car elle va dans le sens de l'insertion et donc de l'emploi.
4. In fine, il s'agit de réunir la population Croptoise autour de l'organisation de cette fête et faire découvrir notre commune aux visiteurs par le biais de son Histoire et de l'Artisanat d'Art en général.

### Quels sont les objectifs visés ?

Bourg de la commune de LACROPTÉ.

### Où se déroule le projet ?

  
 Alain CELERIER, président  
 Fait à LACROPTÉ, le 15 Janvier 2021

- Je soussigné, Alain CELERIER, président de l'Association « LACROPTÉ AU FIL DES PASSIONS »
- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis dans le cadre de cette demande de subvention et engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention.
  - Lors de la manifestation, je m'engage à porter à la connaissance des participants la contribution financière de la communauté d'agglomération du Grand PERIGUEUX.
  - Je m'engage également à transmettre et à autoriser l'exploitation des supports numériques relatifs à la manifestation.

**Engagement du président**

2000€ (deux mille euros), soit 25% du montant total des produits.  
 Quel est le montant de votre demande pour conduire ce projet ?

Dépenses		Recettes	
Description	Montant	Description	Montant
achat matières et fournitures (devis joints)	5000	Produits financiers divers (bar, etc.)	1000
Publicités - publications	1000		
Charges diverses	2000	Subvention département (escomptée)	2000
		Subvention mairie (escomptée)	1000
		Ressources propres	2000
		Subvention Gd Périgueux (Montant escompté)	2000
<b>Total en €</b>	<b>8000</b>	<b>Total en €</b>	<b>8000</b>

Quel est votre budget global / vos recettes et vos dépenses relatives à l'action ?

**Financement du projet**

Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 024-200040392-20210304-DDB2021\_008-DE